

Interrogations quant à la forme	
Quel type de support remettre au jury ?	Aucun support préparé en amont de l'épreuve, seul le document éventuellement élaboré pendant les 20 minutes de préparation. Pour les mathématiques, cela peut être une démonstration, une figure, des démonstrations succinctes qui seront comparées, des formules, des équations, une représentation graphique...
Le candidat peut-il amener un diaporama ? un ordinateur avec un algorithme ?	Non : aucun support de présentation préparé en amont de l'épreuve
Le candidat peut-il écrire au tableau pendant les 5 premières minutes ?	Non pas durant les 5 minutes de présentation de la question. Concernant les 10 minutes d'échange, cela reste encore à confirmer. Vis-à-vis de l'esprit de l'échange (« curiosité de l'autre », avec candidat tourné vers le jury) et dans l'optique de ne pas tomber dans certains écueils (par exemple un oral qui s'apparenterait à une interrogation orale de classe préparatoire), partir du principe qu'il n'y a pas a priori de tableau durant cette partie de l'épreuve.
Interrogations quant au fond	
La question soulevée par le candidat aborde-t-elle uniquement le programme de terminale ? Peut-elle porter sur le programme de première ?	La question doit porter sur le programme du cycle terminal des enseignements de spécialité , donc pas sur celui de mathématiques expertes.
La question peut-elle porter sur le programme de mathématiques expertes ?	Pour les candidats suivant l'enseignement de mathématiques expertes, quelques prolongements sur ce programme peuvent éventuellement être envisagés sur le temps de l'échange avec le jury à condition que ceux-ci s'inscrivent dans la logique des contenus alors abordés . Dans ce cas, les notions adossées au programme de mathématiques expertes ne constituent pas le centre, et encore moins l'exclusivité, de l'échange.
Faut-il les deux spécialités dans les questions ? L'élève peut-il éviter une des spécialités ?	Il faut que chaque spécialité (A et B) soit abordée au moins une fois : soit deux questions mono-disciplinaires mais sur chaque spécialité (A et B), soit une question mono-disciplinaire et une transversale (A et AB ou B et AB), soit deux questions transversales (AB et AB)
Est-ce que la question de l'élève peut être une interrogation sur les difficultés qu'il a rencontrées ?	Oui du moment qu'il réussit à analyser les difficultés
La question peut-elle être basée sur un livre, un documentaire ... ?	Oui, du moment que l'élève fait le lien avec le programme, les examinateurs ne connaissant pas nécessairement ce document
La question présentée peut-elle être plus technique pour certains et d'ordre plus général pour d'autres ?	Bien sûr, mais comme il n'y a aucun support lors de la présentation (donc pas de tableau), cet aspect sera de toute façon limité. Le tout est que l'élève ne se mette pas en difficulté, mais pose un questionnement qu'il est en mesure de traiter. La modalité de passation du Grand oral doit nous faire sortir d'une orientation essentiellement technique de notre discipline . Penser à l'esprit d'ouverture interculturelle de l'oral lors de l'épreuve spécifique en section européenne ou de langue orientale (SELO) et en discipline non linguistique (DNL) ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante.

Remarques	
Le jury peut-il interroger le candidat sur les dernières parties du programme traitées après le 15 mars ?	Oui Cela est notamment intéressant pour la section relative au « calcul intégral », particulièrement féconde en termes d' approches culturelles et historiques (méthode d'exhaustion-compression d'Archimède, méthodes des rectangles de Riemann, etc.)
Ce sera le premier oral de l'élève !	L'oral est à la fois objet et moyen d'apprentissage dès la petite section de la maternelle . C'est une partie intégrante des programmes : composante 1.1 « les langages pour penser et communiquer » au socle commun, compétence « communiquer » en mathématiques du cycle 2 au lycée, paragraphe sur la « place de l'oral » dans le préambule de tous les programmes au lycée, etc. Hors période liée au contexte sanitaire que nous vivons actuellement, les élèves passent une épreuve orale de soutenance au DNB, des épreuves orales en langues vivantes et en français.
Le lien avec le projet d'orientation	
La question doit-elle avoir un lien avec le projet post-bac ?	Dans le troisième temps, « le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études », que ce soit dans une optique de rapprochement ou d'éloignement vis-à-vis de ses choix évolutifs d'orientation.
Le lien avec l'orientation peut-il être fait uniquement sur la spécialité et non sur la question ?	Le lien avec l'orientation doit être fait en exposant les différentes étapes de maturation de son projet, dont le choix des spécialités. Mais il faudrait que la question « éclaire » le projet.
Le professeur principal ou le référent de l'élève peut-il être associé au travail de préparation de l'oral ?	Bien entendu dans le cadre de l'accompagnement effectué par le professeur principal dans le suivi de l'orientation de l'élève. Dans cette perspective, la préparation de l'oral serait plus riche pour le candidat s'il la travaille avec l'appui de son professeur principal ou de son référent.
Comment un élève peut-il faire « naturellement » le lien entre sa question et son projet d'orientation ?	Ce lien est travaillé avec l'aide du professeur de spécialité dans un esprit de mise en lien entre le projet d'orientation personnel de l'élève et la/les question(s) que ce dernier mûrit tout au long de l'année scolaire dans le cadre de cet enseignement.
Le lien avec l'orientation va-t-il se résumer à : « à quoi servent les maths ? » ?	Pas seulement. Il peut s'agir d'une réflexion sur son cheminement (pour comprendre ses difficultés, pour cerner ses centres d'intérêts, ...) qui éclaire ses choix d'orientation.
Le jury	
Si un des examinateurs du jury est un enseignant du tronc commun, une des spécialités n'est pas représentée. Est-ce un problème ?	La personne du jury qui ne sera pas enseignant de la spécialité aura un rôle important car il pourra demander des explications, des explicitations par un regard neuf sur la spécialité, contribuant ainsi à sortir pour la nôtre d'une vision essentiellement technique . Afin d'insérer notre discipline davantage dans une dimension d'ouverture , penser que le jury peut ne pas contenir de professeur de mathématiques, mais de l'autre spécialité et d'un professeur soit documentaliste, soit de l'un des enseignements communs.
Quand l'élève donne-t-il ses questions ?	En arrivant devant le jury.

Sous quelle forme l'élève donnera-t-il ses questions ?	Sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialités du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.
Le jury aura-t-il connaissance des questions à l'avance ?	Non a priori
Le jury sera-t-il composé d'enseignants de l'établissement ?	Les compositions des jurys sont travaillées par les services des rectorats en collaboration avec les chefs d'établissement/de centre. Des précisions parviendront ultérieurement à ce sujet.